

Pourquoi recevez-vous une invitation de votre Asl ?

Pour rappeler à toutes les femmes âgées de 50 à 69 ans que la détection précoce du cancer du sein est possible grâce à des mammographies régulières et gratuites tous les deux ans. L'objectif est de mettre en évidence la présence de tumeurs, même très petites, de préserver l'intégrité du sein et, dans de nombreux cas, de sauver des vies.

Aussi les femmes âgées de 45 à 49 ans peuvent bénéficier d'une mammographie gratuite tous les deux ans. Elles ne recevront pas de lettre d'invitation mais peuvent demander à leur médecin traitant une prescription spécifique avec dispense. Les femmes âgées de 70 à 74 ans peuvent appeler le numéro vert de leur Asl pour demander de continuer à faire gratuitement la mammographie dans le cadre du programme de dépistage.

Le programme de dépistage est proposé gratuitement, et prend en compte la mammographie, les examens de suivi et les éventuels traitements nécessaires.

Si vous n'avez jamais reçu d'invitation de l'ASL ou si vous n'avez jamais adhéré au programme, vous pouvez appeler le numéro gratuit de votre Asl pour demander un rendez-vous.

Qu'est-ce que la mammographie?

La mammographie est une radiographie des seins et constitue le test le plus spécifique, le plus sensible et le plus efficace pour le diagnostic précoce du cancer du sein.

Est-ce douloureux?

Non, mais chez certaines femmes, la compression nécessaire du sein peut être inconfortable pendant quelques minutes.

Est-ce un examen risqué?

Non! Pour le dépistage, il est fait usage de mammographe numérique utilisant de très faibles doses de rayons X.

Après avoir effectué la mammographie?

En cas de résultat dans les normes, le centre de dépistage envoie par courrier, directement au domicile de la concernée, la notification du résultat négatif de la mammographie. Après deux ans, le centre de dépistage adressera une nouvelle invitation pour répéter l'examen. Toutefois, lorsqu'un autre examen (une échographie par exemple) est nécessaire pour établir un diagnostic définitif, l'Asl contacte la concernée par téléphone pour fixer rapidement un rendez-vous.

Si la radiographie est positive et que des examens complémentaires sont nécessaires, la femme est

contactée par téléphone pour l'inviter à faire, toujours gratuitement, une échographie approfondie. Si nécessaires, les éventuels examens et traitements complémentaires sont effectués directement et gratuitement par l'Asl de référence.

Puis-je avoir confiance?

Les mammographies sont évaluées séparément par deux radiologues expérimentés qui interprètent des milliers d'examens chaque année, comme l'exigent les recommandations européennes.

Les radiologues travaillant dans les programmes de dépistage doivent participer à des programmes de formation continue, ils doivent se consacrer à la sénologie pour au moins 50 % de leur activité et interpréter au moins 5 000 mammographies par an. Toutes les procédures suivent les directives nationales et européennes et sont soumises à un contrôle de qualité

